A COMPLÉTER-RETOURNER

- Dossier papier SDIS et ASSOCIATIF (1 pochette A3 et 7 feuilles)
- Deux photographies d'identité
- Attestation d'assurance
- Chèque de règlement de la cotisation de 50€ à l'ordre de « Jeunes Sapeurs-Pompiers de BEAUCOURT »

Pour toute question, contactez le Président de la section

Hervé ROMERO – 07.88.59.32.20 – Courriel : jsp@csbeaucourt.fr